

En juillet dernier, la Banque Impériale de Commerce a rappelé les prêts de East Coast Energy pour obliger la société à fermer ses portes. M. Doucet est aujourd'hui l'un des conseillers supérieurs du premier ministre du Canada.

Qu'a obtenu M. Wolf pour ce qu'il a investi dans la société East Coast Energy et dans la campagne Mulroney? Pas grand-chose, même si un contrat de \$363,000 a été alloué par Petro-Canada à Wolf Sub-Ocean Limited, qui effectue des forages au large des côtes.

La société Wolf Sub-Ocean appartenait à Walter Wolf et Frank Moores. Gérard Doucet, le frère de Fred et ancien employé de East Coast Energy, est aujourd'hui associé à Moores dans une entreprise d'experts-conseils florissante à Ottawa. Les députés connaissent bien cette maison. Fait aussi partie de la société un important organisateur conservateur du Québec, M. Gary Ouellet. Le président de l'Association des jeunes conservateurs du Québec et organisateur de ce parti, M. Éric Dorion, a travaillé pour MM. Moores, Ouellet et Gerry Doucet.

Qu'est-il advenu des crédits de Wolf devant servir à l'exploitation des ressources sous-marines? Ils ont servi à acheter des délégués québécois pour le congrès de Winnipeg. A un rassemblement, par exemple, 1,000 personnes ont reçu \$10 chacune pour choisir six délégués qui ont touché \$1,000 chacun pour aller à Winnipeg. Vous comprenez pourquoi ce comité aurait dû être approché par la East Coast Energy et ses principaux dirigeants. Vous pouvez imaginer, monsieur le Président, comment un comité traiterait tout cela aux États-Unis si les Américains examinaient le PESC à l'égard des ressources sous-marines et la façon dont les crédits ont été dépensés.

La première affaire Wolf devait passer en jugement le 10 juillet 1985, mais il y a un retard de seize à dix-huit mois en Ontario. Le procès aura lieu en décembre 1986 ou en 1987. Peut-être en saurons-nous alors un peu plus. Wolf poursuit Doucet pour la somme de \$300,000. McLeod Young Weir poursuit Wolf and Cogger pour \$200,000. Pour des escrocs, il n'y a pas d'honneur.

On devrait confier à une commission le soin d'enquêter sur East Coast Energy, son utilisation des crédits provenant du Programme d'encouragement du secteur pétrolier, ses liens avec Walter Wolf et, par l'intermédiaire de Fred Doucet, avec le cabinet du premier ministre, afin de savoir dans quelle mesure l'argent de East Coast Energy ou de Wolf a permis d'avoir la main haute sur la campagne à la direction d'un parti et, enfin, sur le gouvernement canadien. Qui a dit que le Canada était une république bananière?

**M. Baker:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Y a-t-il, oui ou non, une période de questions et réponses de dix minutes?

**Le président suppléant (M. Paproski):** Il n'y en a pas. J'ai laissé amplement de temps aux députés qui ont pris la parole. [Français]

**M. Rossi:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je crois qu'on a droit à 10 minutes de questions au député du Nouveau parti démocratique qui est le critique en matière d'énergie. Je crois qu'on a le privilège de 10 minutes de questions.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je dois admettre que j'ai parlé trop vite. Aux termes de l'article 55(1) du Règle-

#### *Programme d'encouragement du secteur pétrolier—Loi*

ment, les deux premiers orateurs n'ont pas de limite de temps alors que le dernier dispose de 20 minutes et d'une période de dix minutes pour des questions et observations. La parole est donc au député de Gander-Twillingate (M. Baker), pour une question ou une observation.

**M. Baker:** Je sais, monsieur le Président, que c'était involontaire de votre part. On a modifié le Règlement si souvent depuis le début de cette législature qu'il est difficile pour le Président, quel qu'il soit, de se retrouver parmi les nouvelles dispositions que le gouvernement a adoptées...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker:** ... depuis son arrivée au pouvoir. C'est avec intérêt que j'ai écouté l'allocation du député. Je voudrais revenir à ses deux ou trois premières minutes, qui n'avaient absolument rien à voir avec les sociétés ou les particuliers qui font partie du groupe East Coast Energy.

● (1420)

Le député a déclaré avec raison que son parti et lui s'étaient opposés, ici même à la Chambre, au Programme d'encouragement du secteur pétrolier. Au fil des années, les députés néo-démocrates ont qualifié le programme d'énorme cadeau pour les grandes sociétés pétrolières. Le député reconnaît maintenant que les sociétés canadiennes installées en Alberta, à part celle à laquelle il a surtout fait allusion dans son allocation, disent ne plus pouvoir poursuivre leurs activités de forage sans les stimulants prévus dans ce programme, quel que soit le prix du pétrole. Compte tenu de cela, le député ne conviendra-t-il pas qu'il faut rétablir pour les deux ou trois prochaines années les stimulants qui étaient en place avant l'avènement du gouvernement actuel?

**M. Waddell:** Monsieur le Président, le député est peut-être en train de me demander poliment si je ne fais pas preuve d'inconséquence, étant donné que j'ai parlé et voté contre le PESP et que je m'oppose maintenant à un projet de loi qui vise à supprimer graduellement ce programme. Je l'ai avoué franchement dans mon allocation et j'ai cité des dates à la Chambre. J'avais dit à l'époque que je trouvais le PESP trop coûteux. Qu'avons-nous eu pour huit milliards de dollars? Avons-nous un seul baril de pétrole ou le moindrement de gaz en provenance des gisements sous-marins ou de l'Arctique? Nous avons reçu un chargement symbolique de barils de Bent Horn. Nous avons eu droit à quelques activités de prospection et à une petite idée de ce qu'il y avait là-bas. Toutefois, j'estimais que c'était payer un peu cher et je ne suis pas sûr que cela en ait valu la peine. Je reconnais que des sociétés canadiennes étaient dans le coup et j'en ai donné la liste. Le problème, c'est que nous allons maintenant les laisser en plan.

Le programme visait un double objectif: canadieniser le secteur en favorisant les sociétés canadiennes et découvrir ce qu'il y avait comme ressources dans les régions éloignées. La vraie raison du programme, c'est la guerre que l'ancien premier ministre du Canada, M. Trudeau, livrait à l'ancien premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed. Il voulait déplacer la prospection vers les régions éloignées, contrôlées par le gouvernement fédéral. Vous vous souviendrez que le gouvernement libéral a toujours revendiqué la compétence sur les zones sous-marines. Cela faisait partie de la guerre de l'énergie. Ce fut un énorme gaspillage.